

Grille tarifaire au quai 2026

Services		Montant
Rampe de mise à l'eau Au quotidien	Kayak / canot / planche à pagaie	5\$
	Embarcation à moteur	10\$
Rampe de mise à l'eau Passe de saison	Kayak / canot / planche à pagaie	25\$
Pontons	Halte aux pontons	5\$ / heure
	Frais pour la nuit	1.50\$ / pieds * longueur du bateau
	Carte fidélité	5 ^{ème} nuitée : tarif * 50% 10 ^{ème} nuitée ; gratuite
	Pêcheurs Au quai au quotidien	5\$ / jour
	Pêcheurs carte de saison Aux pontons à partir du 1 ^{er} septembre	Résidents (avec preuve) : 15\$ Non-résidents : 25\$

Concernant la nuitée des bateaux aux pontons

- À noter que le quai est une halte nautique et non une marina, car il n'y a pas de personnel de garde la nuit, ni d'assurance.
- Il n'est pas possible de faire une réservation pour passer la nuit, c'est premier arrivé – premier servi, on peut tout de même transmettre une hypothèse de disponibilité.
- L'eau potable et l'électricité sont disponibles aux pontons.
- L'utilisation de l'espace réservé aux navettes maritimes est possible avec une obligation de dégagement une demi-heure avant leur arrivée le matin et en après-midi
- Le paiement se fait par virement INTERAC ou en argent comptant.
- En absence de la préposée au quai, l'utilisateur peut payer en faisant un virement INTERAC à l'adresse courriel suivante : developpement@ste-rosedunord.qc.ca